

# QUEL MOYEN DE TRANSPORT EN TEMPS DE CRISE?

Depuis le 11 mai, le déconfinement annoncé par le gouvernement s'opère sur l'ensemble du territoire. Le retour sur site va se faire progressivement pour une bonne partie des salariés.

Toutefois, la **CFE-CGC** rappelle que le télétravail doit être privilégié car il permet de réduire la propagation du COVID19 en limitant les interactions sociales. Il participe ainsi à la protection de ceux devant être impérativement sur site.

Par peur de ne pouvoir respecter la distanciation sociale, le retour sur site, pourrait donner lieu à l'utilisation accrue de la voiture (en autosolisme) en substitution de l'utilisation des transports en commun ou du covoiturage.

## Dans ce contexte et en fonction des contraintes de chacun, quel moyen de transport s'offre à vous ?

- le covoiturage : il suffit de suivre les recommandations de Karos (partenaire d'Airbus) : un passager maximum assis à l'arrière en diagonale du conducteur, le port du masque obligatoire.
- les transports en commun : Tisséo impose le port du masque et de demande de s'asseoir un siège sur deux. Décaler vos heures d'arrivée et de départ, vous permettra d'éviter autant que possible le phénomène d'heures de pointe.
- le vélo : se révèle particulièrement pertinent en ce moment, aucun risque de contamination et même, il permet de renforcer les défenses immunitaires en maintenant une activité physique quotidienne.



La **CFE-CGC** milite depuis toujours pour l'utilisation des transports doux et vous rappelle que pour l'utilisation du vélo :

- Le gouvernement prend en charge, dans la limite de 50€, la réparation de maintenance de votre vélo auprès de réparateurs agréés.
- Des pistes cyclables provisoires sont créées pour encourager la pratique du vélo.

La **CFE-CGC** vous rappelle que son réseau développement durable est à votre disposition pour échanger, partager, réfléchir et proposer.

Depuis, le 11 mai, le décret d'application de la LOM (loi d'orientation des mobilités) est publié.

Comme toujours, la CFE-CGC défend les initiatives allant dans le sens du développement durable. A ce titre, réitère sa demande faite en juin 2019 pour l'ouverture de négociation sur la mise en place du forfait mobilité chez Airbus.

**S'opposer parfois**

**Construire souvent**

**Proposer toujours**